

Préfecture de Paris et d'Île-de-France - 07/02/2018 13:00:03

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a installé le Comité local d'aide aux victimes (CLAV) de Paris, le 19 janvier dernier, quelques jours après l'inauguration du nouvel espace d'information et d'accompagnement (EIA) des victimes d'acte(s) de terrorisme de Paris, le mardi 16 janvier.

L'installation du CLAV et l'inauguration de l'EIA ont eu lieu en présence d'Élisabeth Pelsez, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, de François Molins, procureur de la République de Paris et de Colombe Brossel, adjointe à la maire de Paris.



Un comité pour venir en aide aux victimes parisiennes

Se substituant au Comité local de suivi des victimes d'actes de terrorisme (CLSV) installé sous l'autorité du préfet le 16 décembre 2016, le CLAV voit son champ de compétences élargi aux victimes d'infractions pénales, d'actes de terrorisme, d'événements climatiques majeurs et d'accidents collectifs.

À travers l'élaboration d'un schéma départemental d'aide aux victimes, le CLAV veille à la structuration, la coordination, la mise en oeuvre et l'amélioration des dispositifs locaux d'aide aux victimes notamment pour l'information et l'indemnisation de celles-ci, leur prise en charge juridique et sociale et leur accompagnement dans les démarches administratives.

Plus de 8 400 victimes aidées et soutenues en 2017

Le dispositif local d'aide aux victimes repose également sur un espace d'information et d'accompagnement des victimes. Ce guichet physique est animé par l'association Paris aide aux victimes 75, mandatée par la Cour d'appel de Paris. Elle s'appuie sur le réseau du CLAV pour informer les victimes et leurs proches sur leur situation et leurs droits et les soutient dans la réalisation et le suivi de l'instruction de leurs démarches administratives.

En 2017, l'association Paris aide aux victimes 75 a suivi plus de 8 400 victimes et réalisé près de 34 000 entretiens.

Un lieu unique et une équipe pluridisciplinaire

Pour accompagner le CLAV dans ses missions, un dispositif partenarial a été expérimenté après les attaques terroristes de novembre 2015. Il a depuis démontré sa pertinence. Il regroupe sur un même lieu des juristes, des psychologues et des assistantes sociales dédiés entièrement aux victimes et à leurs proches. L'équipe pluridisciplinaire de l'association Paris aide aux victimes est ainsi chargée d'accueillir et d'informer les victimes sur leurs droits, de les accompagner dans leurs démarches et de leur proposer un soutien psychologique.

Situé au 18 rue Poliveau (Paris 5e), ce nouvel espace d'information et d'accompagnement est ouvert tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 17h.